



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

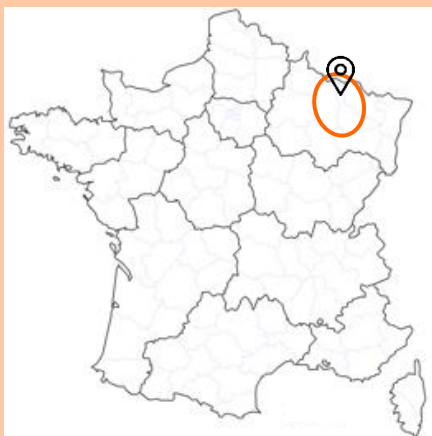
LAURÉAT 2024 du FONDS AVENIR BIO

Structuration des filières biologiques françaises



filière
fruits et légumes

Principale région concernée :
Grand-Est



● Bassin(s) de production

📍 Localisation du porteur
de projet

**Points forts par rapport aux
critères du Fonds Avenir Bio :**

- Projet porté par un collectif d'agricultrices et agriculteurs
- Relocalisation de la filière noix dans le Grand-Est
- Diversification des productions et des débouchés

Copains à la noix

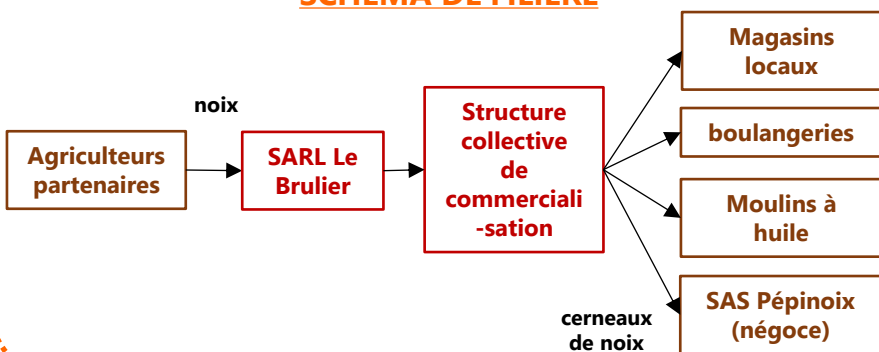
Le projet porté par la SARL Le Brulier, située dans le département de la Meuse (55), rassemble 10 agricultrices et agriculteurs qui ont diversifié leur activité avec la plantation de noyers bio. Afin de vendre leurs noix, le collectif souhaite investir dans un système de lavage, triage, séchage, calibrage et cassage des noix. La création d'une structure juridique sera également dédiée à la commercialisation. Ce projet permet entre autres la relocalisation de la production de noix bio en Lorraine ainsi que la diversification des cultures.

Le projet se déroulera de juin 2024 à juin 2027

Le porteur de projet : SARL Le Brulier

Partenaires associés : El Anne-Claire HOUBIN, SCEA DE L'ETANG, SCEA DES BOUSSIEUX, El Guillaume PERARD, SCEA CHAUDRON DE LISLE, SCEA DE LA HESSE, SCEA DE SAINT CHRISTOPHE, SCEA DES MERCHINES, SCEA BARBARE, EARL LES ROYARDS, SAS PEPINOIX

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 4 043 864 € sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 619 814 €.

Un cofinancement a été sollicité auprès des Agences de l'Eau Rhin – Meuse et Seine – Normandie, de la Région Grand-Est et du GIP Meuse.



Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

Financer son projet - Agence Bio